Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

2950

1:121

to see to Merchan Printing and Sweet in

the control of the co

Aux seun publications reunics and analysis of the control of the c

IOURNAL "SEKI-HEZDOMADAIRE. La Revue Canadienne publicud Albam litte

La Revue Canadzenne public un dibum litté-nairet municul, paralasantious lies mois, par li-trations de 32 pages de matières littéraies et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année on ennent la matière du 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONAE!

A Montreal, Aux Bungaux No. 15, BUE ST. VINCENT. 1864 46

2 Oneber, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DELLA CORPORATION.

ronsentingly the root course to be required to

La Revue gradionne.

LOUIS. O. LE. TOURNEUX in REDACTEUR ENTICHER (not should sheet by coline to)

Education.

Industrie.

Progress in the comment of

MAISONS &c. A LOUER.

MAISONS ET MAGASINS

A Louer.

UNZ Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues Dorchesten el Durant, arec un Hangard et Cour spacieuse.

LOUIS PLAMONDON. No. 177 Rue St. Paul.

A LOUER.

St. LE. Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Cabriel. Co Magasin convient surtout à un cordonnier ayant toujours été occupé comme indique de cordonnier depuis longtemps.

S'adresser à

LOUIS PLAMONDON. No. 177, Rue St. Paul.

Maison et Magasin _1 LOUER.

Le Magasin voisin du soussigné avec comptoir, l'ablettes et Tuyaux au Gaz.

La MAISON faisant front sur la rue St. Jean en ar-rière du Magasin ci-dessus, avec une bonne cave et les Tuyanz pour l'eau. Le bas est convenable pour une office

Conditions faciles.

S'adresser à JOHN JORDAN. 172, Rue Notre-Dame.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendan-ces située dans la ruo Notra-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Eer. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162

A LOUER.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois
Bell cages, située dans la rue St. Charles, voisine de
la propriété occupée par M. Mack.
Pour les conditions, s'adresser à
L. RAYMOND PLESSIS,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.

MAISON A LOUER.

EUX maisons sur la Rue Graig (coin de la Rue Goté avec glaciere, úcurie, etc.

Deux jolles maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à cha que glaciere écuric &c-S'adresser &

LOUIS DELAGRAVE. Rue des Commissaire à C. A. BRAULT N. P.

5 fér. 1817.

PLACE SAINT-ANTOINE.

A LOUER,

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.

La Maison en briques à deux chages faisant les coina des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une demellieures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

S'adresser à JEAN BRUNEAU.

9 für.

A LOUER,

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en brique à l'encoignure du Quarré Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre pos-

QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecu-

DEUX LOGEMENTS Rue Barre, Faubourg Sain reph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c.
H. LIONNAIS,

Au coin des Rues Craig et St. Dominique. 5 février.

A LOUER

Et Possession donnée au les Mai prochain, QUA-TRE de ces supperbes MAISONS en PIERAE de TAILLE, situées à Bener Hull Tarace. Ces malsons sont finies dans le meilleur et dernier goût. El-les offrent tout le comfort possible; on y trouve des Bains, commodités, glacières, remises, écuries et l'euu de l'a-quedue, &c. Leur proximité de la ville et la beauté 1. la situation doit les rendre très désirable pour des fam on doit les rendre tres désirable pour des fam

Sadresser & M. John Atkinson, No. 12, rue St. Sadresser & M. John Atkinson, Man Masson Masson & Cie., No. 143, rue St. Paul.—2 fov.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOU-LANCERIE dans le rez-de-chausaée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Poases-don le ler octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINIJARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113.

Banque du Peuple.

AVIS.

ES Actionnaires du cette Institution, sont notifié
d par les présentes, que L'ASSEMBLEE GENERALE annuelte des Actionnaires aura lieu, à leur
Buteau de la Banque, rue St. Français Xavier, le PREMIER MARS PROCHAIN, à 3 heures, P. M.
Par ordre.

Par ordrej
B. H. EEMOINE;
Some Chaster,
Montreil, 2 Février, 1847. anthologod ou i and

PRULLETON DE LA REVUE CANADIENNE:

B. Berbery 2018.

I.

L'espérance inspire les grandes actions: elle préside aux plus simples comme aux plus généreuses, colore les pensées, allège les chagrins, rend timide dans le bonheur, et soude les anneaux d'une existence qui marcherait au hasard sans elle. Quant au sentiment qui nous fait attendre une vie meilleur ...

-Encore un sermon ! .. Ah ! i'en ai assez subi dans mu jeunesse, sans en entendre encore au camp, au centre de la Russie, ayant d'un côte l'armée du czar et de l'autre six cents lieues pour resourner en France en cas de défuite.

-Mais c'est justement dans la position où nous sommes qu'il est urgent d'espérer. Au milieu de tant de dangers, de tant d'ennemis, comment, sans cela, garder cette energie qui enflamme et qui fait voincre?

-Ma foi ! reprit Juvenal, je ne me fatigue pas comme cela l'esprit des possibilités : je suis tout simplement mon chemin; arrive ce que le hasard voudra! Je ne me dérangerais pas d'une ligne pour changer ma destinée !..

-C'est un tort : l'homme se doit à lui-

même..On ast aussi coupable de négliger ses intérêts que ceux de ses semblables. Esperer sans agir, c'est tenter la Providence. c'est lui demander plus qu'elle n'a promis.. Aide-toi, je t'aiderai : c'est la voix du ciel !.. c'est le proverbe de la raison.

-Ainsi, tu n'as jamais douté de toi ni de Dieu ?

-Quels que soient les malheurs qui t'arriveront, même les plus injustes, même les moins mériles, tu espérerais encore ?..

-Toujours.

-Dans l'esclavage?

-J'attendrais la liberté!

-Et sous la lance du cosaque, sous le fer du hourreau, sous les balles du peloton qui s'appréterait à te fusiller ?..

-Ah! celui en qui j'espérerais alors, nous y omptons tous, et celui-là, soyez-en bien sûr, il n'n jamais trompé personne. Cette conversation avait lieu le 6 septembre

1812, dans un des nombreux bivouacs où les soldate de l'armée française passaient la nuit qui précéda la grande bataille de la Moscowa.

En face d'onx, bien loin de la campagne, fumait Semenowskoie, village incendié par les Russes pour arrêter la marche victorieuse des Français. A leur gauche serpentuit la Moscowa, et à droite le vent siffait dans les hois de bouleaux qui s'étendaient dans le vallon. Quelques soldats étaient endormis près du fen : les autres, graves ou moqueurs, écoumient la discussion élevée entre les deux amis et dont nous venons d'entendre la fin.

Benedict et Juvenal étaient dans le regiment deux modèles de dévoûment et d'amitié. Le même village les avait vus naitre : les mêmes travaux, les mêmes plaisirs avaient rempli leur enfance. Mais, autant il y avait de sympathie de cœur entre cux, autant il y avait de différence dans les convictions de leur esprit.

Juvénal avait eu malheureusement pour père un de ces hommes dont les doctrines philosophiques avaient détourné la raison. Incrédule, par ignorance plutôt que par corruption, il avait laisse croftre son file dans la même indifference; il suffisait pour lui qu'uno, pensée ou une vérité semilăt tenir à la religion pour qu'il refusat de l'adopter; tout ce qui vennit d'un ministre de Dieu ou d'une personne pieuse lui était suspect, et, peu accoutumé à lire dans le fond des cœurs, il avait compris dans sa proscription tout ce qui faissit profession de croire: Juvénal, qu'il avait ainsi nomme par haine du calendrier, adopta ces maximes qui, en éteignant chez lui la flamme de la foi, avaient séché le germe des grandes choses. Sans inquiétude sur l'avenir, sans rouci du présent, fataliste comme un musulman, il laissait couler sa vie comme le lassard le portait, non par résignation ou par philosophie, mais par apathie, par cette somnolence de l'amo que les mauvaises dortrines émoussent à peu près comme l'opium engourdit les sens et obscurcit le cerveau.

Plus houreux que son ami, Bénédict, fils d'une mèro chrétienne, avait puisé dens ses paroles simples mais touchantes, ce baume qui ouvre le

cœur aux plus douces émotions. Les progrès de la raison que l'évangile ne repousse pas, puisque c'est sur elle qu'ils se fondent, lui apprenaient à voir juste, même dans les mystères les plus abstraits. Son fils, que la sévérité cut rendu incrédule, se trouvait tout naturellement porté à pratiquer ce qu'elle lui prêchait si bien d'exemple. Elle lui montrait qu'il y a un noble courage à ne pas rougir de ses croyances et autant d'honneur a être fidele à son Dien au'à sa patrie.

Vous avez une mère, une sœur, lui disnit-elle, elles sont pauvres; songez à la vicillesse de l'une et à la jeunesse de l'autre, c'est pour leur avenir que vous devez travailler: votre père est mert avent d'avoir accompli ce double levoir. G'est

done la carrière vers laquelle vous portera votre vocation; ne vous découragez jamals; arrivez au but par tout les moyens que Dieu et l'hon-neur permettent : le ntonde et le ciel appartiennent à l'esperance.

La situation actuelle de nos amis était le résullat de ces deux éducations.

Juvenal, tombé au soit, était parti avec la même froideur qu'il aurait montre à rester en France, Bénédict, au contraire, comprenait que la carrière militaire offrait seule à sa icunesse un moyen d'avancement ; après bien des larmes versées par sa mère et par lui, après bien des caresses de sa sœur qui aurait voulu pouvoir le retenir, il s'engagea volontairement et entra dans les cadres de l'armée le cœur plein de chaleur et de confiance.

Ah! c'était alors surtont l'époque ou l'illusion planait avec plus de majesté sur la France, en étendant ses ailes et en leur montrant du doigt l'espace plein de victoires. Ce n'était pas seulement Napoléon qui régnait, c'était l'espérance! Tous les sentimens se taissient pour lui taire place. Un enthousissme électrique échnussait toutes ces jeunes têtes qu'elle entraînuità la mort ou à la conquête. Ere de gloire et de combats, pendant laquelle s'élaborait lentement le destin du monde attentif au coup de de que le sort jetait sur le champ de bataille.

Bénédict aussi partagea cet enivrement national qui enfantait les miracles ; mais à ce sentiment général sa joignait quelque chose de plus saint, de plus saisissable: c'était la pensée picuse et filiale qui l'animait ; c'était le souvenir des leçons de sa noble mère.

Heureux jeune homme qui, comme un riche joyau, emportait dans sa route la fui en son Dieu, l'amour pour ses proches, et l'espérance qui s'allumait aux deux autres.

II.

Dejà les troupes, par queiques escarmouches, avaient envalu des postes redoutables ; l'armée russo, affaiblie par la perte d'un retranchement, qui lui avait été enlevé la veille, présentait cependant encore une masse formidable.

A deux heures du matin, l'empereur, entouré de ses maréchaux, était dojà nu milieu de la position que l'on avait prise.

Un froid rigoureux soufflait sur les deux armées: on entendait vaguement murinurer dans l'air qui les apportait tous ces bruits sourds et sinistres qui circulent dans le silence précurseur d'une bataille comme les plaintes, les angoisses de la nature avant l'orage.

A cinq houres et demie le soleil parut. 'Aucun nuage no courut dans les cieux; on eut dit que, jaloux de contempler une lutte qui allait décider de l'empire de l'univers, il vouluit qu'aucun voile ne vint obscureir ses regards. - C'est le soleil d'Austerlitz! dit!'empe

L'armée tout entière applaudit à sa narole, et un même courage anima tous les cœurs.

- Voila un jour qui se leve pour bien des gons qui ne le verront pas finir, dit Juvénal en prenant son rang au bruit du tambour.

-Allons, à la grâce de Dieu! dit Bénédict ; il y a peut-être sur le champ de bataille des épaulettes à ramasser.... C'est un soleil qui permet des merveilles... Un souvenir pour ma mère, et warchons à l'ennemi l

- Pourvu qu'un boulet de caron ne vienne pas nous désunir, mon cher Bénédict ! Ce serait vraiment dommage, car depuis notre naissance toujours ensemble, nous avons encore on le bonheur de combattre côte à côte et de nous soutenir par des paroles d'amitié.

- Confiance, mon ami, confiance. Il n'y a pas là-haut que le soleil qui nous regarde, il y a encore des yeux ouverts sur nous. Pas un homme ne tombera que Dieu n'ait dicté sa sentence : un mot de prière à lui d'abord, et ensuite respaet aux chefs et gloire à l'empereur! Je ne sais, mais il me semble, au feu qui m'anime, que ce jour marquera dons ma vie.

— Tonjours ta chimere! Comment diable

venx-tu que ce jour-là soit différent des nutres ? Une fois en ligne, notre devoir est d'y rester, de marcher à l'ordre, de ne pas nyancer ni reculer sans le caprice du caporel, et, à moins qu'il ne. te tombe un drapeau ennemi dam la main...

- Qui sait ?... Est-ce qu'on ne peut pas le

— Ah! je n'ai pas de réponse. Mais si tu crois que les drapeaux, ca se trouve comme co ... Un énorme coup de tonnerre couvrit:soudain la voix des deux interlocuteurs, et interrompit d'une façon impérieuse un entætien qui avait accompagné leurs évolutions préparatoires.

C'était le feu qui commençuit. Le général Sorbier avait donné le signal, et mille pièces de canon se répondaient d'une position à l'autre avec un fracas pareil au mugistement des volcans. Les rangs étaient sillonnés par la mitraille ; les boulets, qui penétraient au milieu d'eux, les crevaient comme un sanglier, poursuivi par les chiens, traverse us champ d'épir.

Les cris des mourans, les imprécations des blessés, les ordres des chefs, le fraces des cais sons courant au galop dans l'intervalle des lignes, les hennissemens des chovaux, tout se confond, se môle, se brise et s'unit pour monter au ciel Errous de le remplacer, auprès d'elles. Suivez lavec cette immense colonne de funée qui a'ex-1101

hale des canons et du sang qui inonde la terre. C'est noire dernière heure, so disait tout bas Juyènal, qui, quoique déjà familiarise avec de pareilles scènés, était tant soit peu émudu

sorieux de la fète.

A vrai dire, tout autre à sa place n'eut pas été moins emu que lui à la vue des espaces que les obus traçaient dans les masses, et qu'il fallait combler de son corps vivant, au commandement inflexible de l'officier criant: " Serrez vorrangs!" Devant lui, à côté de lui, dérrière, à sas pieds, les cadavres des Français Contil avait presso la main la veille... Le cour se sermit de regrets et de douleur ; mais à poine le temps lui restait il pour songer aux autres, lui destiné rejoindre au premier coup de feu qui viendrait le choisir.

Mais lorsque son courago so sentait abattu, il se ranimuit bientôt aux éclairs que l'ançait les youx de Bénédict... Une lumière céleste brillait dans ses regards et sur son front ; impatient de marcher à l'eunemi, il brûlait du desir d'approcher de lui, de se signaler par quelque coup d'éclat, et de justifier sa destinée qu'il sontait cerite dans sa croyance... Calme au milion du carange, il adressuit de cœur un regret à coux qui tombaient, une prière au ciel pour eux, et il se mettait culme à la place de colui que la mort avait frappé.

Le signal qu'il attendait se donna enfin. En avant ! cria la voix de leur chef, et la colonne partit au pas de charge.

L'ennemi avait consacré plusieurs jours à fortifier, comme un rempart, un beau mamelon placé entre deux bois, et protégé ainsi aur ses fiancs par les difficultés de l'approche. Depuis deux heures déjà il s'y était maintenn, et du hunt de cotte redonte, il foudroyait les français épars dans la vallée. Les boulets passaient pardessus sa tète, et la mousqueterie allait inutilement mourir sur les parapets qui crônelaient

ce montiquie.
C'était la le fort inexpugnable qu'il fallait emporter, c'était la que le corp de Bénédict et colui de Juvenal se pressaient pour un assaut qui promettait d'être meuririer.

Juvenal, brave et résolu, suivait le pan de charge, et jamais il ne restait en arrière du front de bataille ; mais Bénédict ne pouvait se soumettre à la mesure uccélérée de la caisse : il devançait toujours sa ligne, en dévorant du re-gard l'espace qui le séparait de la route.

Mais lorsqu'il en sut à la portee du pistolet, lorsqu'il vit la pièce d'artillerie qui faisait face à son bataillon se gonfler de mitraille, il no put supporter l'idée de voir foudroyer tous ceux l'entoumient : il sortit des rangs, gravit à pas de course le reste de la hauteur, escalada, comme s'il no s'agissait que d'une gageure, le parapet qui supportait la gueule béante du canon, sauta à cheval sur l'affitt, d'un revers de son sabre abattit l'artilleur qui dirigenit sa mèche sur la lumière, soutint le choc des autres, appela à son aide ses camarades ; et, en moins d'une seconde, les Russes fuyaient débusqués, le drapeau de leur compagnie tombait aux mains de Benedict, l'aigle planait sur la hauteur, et la redoute, envahie, tonnait maintenant sur coux-là même qui l'avaient fortifiée contre la France. En vain, dans leur désespoir, tentent-ils de reprendre ce qu'ils ont perdu : trois cents pièces de canon françaises les régoivent avec le fer et la mort, et les soldats russes expirent "molssonnos au pied de comême rempart qu'ils avaient construit pour notre ruine et pour leur défense

Cet éclatant fait d'armes décida de la victoire. Commo un phare qui dirige dans le naulinge, l'armée entière so pressa autour de cotte nouvelle conquête, et la bataille de la Moscown compta de ce moment son éro d'immortalité,

Une voix unanime décerna à Bénédict l'honneur du triompho: mais deux magnifiques, récomponses l'attendaient après la victoire: Na poléon détacha de sa noitrine la croix d'honnour qu'il attacha lui-même sur celle du brave ; il donna des larmes de regrets au général tué au pied de cette redoute.

Bénédict remercia l'emperour, adressa de l'ame un hommage au maitre de son empereur même, et tendit avec émotion la main à son ami Juvénal, entré avec ses compagnons sur ses

-Ah! lui dit Juvenal, un pou honteux de n'etre qu'un brave comme, tout le monde, tu avais raison d'espérer.
Nous ne retracerons pas ici l'entrée triom

phale dans cette ville des czars, ce vieux monument de tant d'architecture, et qui rassemblait dans ses palais soumis ses vainqueurs enivrés de joie et d'orgaeil. . Tan in Sager of Book the server The married Land of M. Harris Server and the server The and the page of the server by the server and the server by the server and the server by the se

Quels raves délicioux berceront le sommeil de Bénédict la première nuit, qu'il reposa sous le toit du Kremlin, à la suite de son victorieux empereur! De la gloffe, un nom, und fortune? avait-il osé tant prétendre! Ce n'était pas une chlinère! Cé qu'il pouvait mainténant envoyer à la famille, ce n'était plus une misérable épargne prelevée sur sa paye, c'était une somme detachée de ses appointement, c'étuit de l'alsance c'était de la joie dans l'intérieur, c'était du bonj hede dane lour petitimens gours and an arm of the man

al and a PRID DES AND CES. 17 (1991)

Bittignes a ca-descous premiere large (1991)

Bittignes of ca-descous premiere large (1991)

Bittignes of ca-descous premiere specific (1992)

Addition partigues (1992)

Addition partigues (1992)

(Affinich real lettes.) Sos reves le tenzient éveillé, et il: retardait le moment du sommeil pour ne pas perdre ses de-1 licieures réalités; tout à coup une lueur étrange vintilluminer la chambre et projeter une clarte rouge sur les vitraux de sa fenêtre. En même! temps on frampalt violemment à sa aporte dui stouvrit, et une volx profondément émit lui crisit;

Bênêdier f Bênêdier f nûns sommes pervi des l'est l'esta tropie de Labora esta dob f G'était Tuvéns l'quis tout effrayé; evenait iul e annoncer que Morcou était en flammes.

-It y'a dono trahison the ecrie-t-ilimitica rang —Ii y a que les Russes ontremis eux-mêmes les feux à leurs matsones «Il niy a pas à chépiter; une scule ressource nous reste, la fuite, soit — ['a. laite, [-a. 1 sans angebat m the san sangur

Et il l'entraînait, moltié habillé, moltié :: en-? dormi, nu travers des rues de la cité changées en enter. L'C'était une confusion épouvantable : on cut dit une ville prise d'assaut: mise à feu et à sang pomais ici d'étaient les vainqueurs mêmes i que le volcan pountivait. Mostou étiquelant (semblait jeter ses flammes comme pour dévorer les profanateurs qui avaient mis le pied dans son?

Retrace qui pourra ce spectacle horrible 37 notre âme, împpes de terreur même : à ces sous ; venirs, ne regarde qu'avec angoisse se passén sombre et sanglant ; des larmes involontaires coulent de nos youx, et l'image de nos frères mourans vienti après trenie ans encore, étendre un crepe sur vingt faisceaux de gloire. Aux clartes de ce feu qui nous éclaire, jetons? un regard sur ces vastes solitudes ; sux verd dures de l'automne a succède le manteau des

terre morte et inanimée; et ca et la comme des combres, errent au milleur de ses ateppes pladés quelques pales soldats de l'armée impériale dis-p putant un dernier souffle de vie aux aquilons, à la faim et aux Cossques. Ainsi s'est ahîméo dans cot océan de mort? toute une population de braves, les premiers nésti de la France, les fils bien-aimés de la patrie la

hivers; un lincoul de neige entevelit au loin la-

Oh I que d'ames en deuit bique de noms éteints lq quo do bellos enfances evanouies ! " que: daire-l' grots I que de larmes lei ul. 15 Parmi des déserts mornes, au milieu de ces frimsts, loin de toute existence humiline, quels 1 sont ces deux infortunés qui s'avancent approyés?

l'un sur l'autre ? Leurs pieds presque nus sont ensangiantés et colorent d'une teinte rouge la neigo que leura piede ont foulée; une branche de nin nouvellement arrachée soutient leur marche nonible; encore quelque pas, et ils vont ; tomber de la situde, de douleur et de faim. A Haft

MADAME HERMANCE LESGUILLON. (A continuer.)

<u>ा सर्वाच्या १६ ७ तस्य</u> स्टास स्टब्स् **स्टास्ट**

ANALYSE Du Traite' d'Economie Politique de J. Bie. Say. LIVRE: SECOND.

DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES. all who my want of the character. CHAPITRE QUATRE contact uses.

sufficient pane processes incomments the partie of the constant periods and the constant periods are the processes to be constant to the constant periods and the constant periods are the constant periods and the constant periods are the constant periods and the constant periods are the constant period periods are the constant period periods are the constant period are the constant periods are the constant periods are the constant periods are the constant periods are the constant period are the constant periods are the constant periods are the constant period are the constant periods are the constant period are the constant periods are the constant periods are the constant period are the constan Dans le premier livre, nous avons vuncoment mont les produits sortent des fonds productifs que u nous possédons, cua d. do nos facultos find trielles, de nos capitaux, et de nos : terres. 2 Ces 2 (produits forment la revenu des propriétaires lies !) fonds, et leur procurent les choses inécessaises la

leur existence, qui-nu leur sont pau gratuitament

De ce qui fait l'importance de nos revenus:

données par la nature ou par leurs squablables :: :-Les fonds productib sont, les uns collonables q comme les terres, les ustensiles des arts : les autres non alienables, comme les facultés personnelles Les ins neuvont se consommer, comme les caril pitaux mobiliers ; les autos no peuvent passo; ; consommer, comme les biens, fonds. ; D'autres o no s'alienent pas, no sen consonment pas, à (proprement parler; mais ils penvent so détruite,

commo les talens qui mearent a vec l'homme. 114 [14]. Les valeurs mobilières qui servent à la prenta duction sont incossemment consummers of near dameurent fonds productifs, no, se, perpetuants que par la reproduction. La consommation's dulon on fait, dans les opérations productives in

n'eat du'ine avance. Est du marificulier se commit productify, on ne. le considère pas commo salésme rant sa fortune lorsqu'il consomme ses revenus pourvu qu'il n'entame pas ses fonds. Clest que les revenus consommés pouvont étre tramplagéen

les revenus consommée pauvant ein francisce or a mesure, quisque des fonds conservent à penpétuité, tant qu'ils existent, la lachilé, de docunet de nouveaux produits.

La valeut courante des fonds, productits susceptibles des faitener s'établit, aut, les membres de la deux
practies, tant de proportion de l'obse de la deux
manule. Il convent seusement de managrage.

*Voyez la Ripus, Vol. 1er. Nos. 9, 13, 16, 22(1227)
et 32; vol. 2e. Nos. 2, 6, 9, et 13; vol. 3e. Nos. 4, 5,
2bis. 10, 15, 19, 70, 72, 86, 89, 917 92, 93, 977 impli:

qua la quantité demandée ne peut avoir pour motif la satisfaction qu'on peut tirer de l'usage d'un fonds : un champ ou une usine ne procurent directement aucune satisfaction appréiable à leur possesseur; leur valeur vient donc de la valeur du produit qui peut en sortir, la quelle est fondée sur l'usage qu'on peut faire de co produit, sur la satisfaction qu'on en peut Et quant aux fonds inalienables, tels que les facultés personnelles, comme ils no penvent devenir l'objet d'un échange, leur valeur ne peut de même s'apprécier que par la valeur qu'ils sont susceptibles de produire.

Après nous être fait des idées générales, et

pour sinsi dire, superficielles et extérieures des fonds et des revenus, si nous voulons pénétrer plus intimenient dans leur nature, nous rencontrerons et nous surmonterons quelques unes des principales difficultés que présente l'economie politique.

Lo premier produit d'un fonds productif n'est pas un produit proprement dit : c'est seulement un service productif dont nous achetons un pro-Les produits ne doivent donc être considérés que comme les fruits d'un echange dans lequel nous donnens des services productifs pour obtenir des 'produits. C'est alors seulement que le revenu primitif paraît sous la forme de produits; et si nous échangeons encore une ces premiers produits contre d'autres, le même revenu se montre sous la forme des nouveaux produits que ce nouvel échange nous a

Ainsi, pour fixer nos idées par des images sensibles, quand un cultivateur retire de sa terre de son capital et de son travail, cent setiers de blé, son premier revenu se compose des services rendus par ces fonds productifs, et sa production équivant à un échange dans lequel il nurait donne les services rendus par ces fonds productifs et dans lequel il aurait obtenu les produits qui en sont résultés. S'il transforme ces mêmes produits en argent, c'est toujours le même revenu, mais sous une nutre forme.

Cette analyse nous était nécessaire pour parvenir à connaître la véritable valeur des revenus. Qu'est-ce en effet que la valeur suivant les définitions dejà données? c'est la quantité de toute autre chose, qu'on peut obtenir en échange de la chose dont on veut se defaire. Dans cet échange que nous appelons production, quelle est la chose que nous donnons 1 Nos services productifs. En quoi consiste leur importance? Qu'est-ce qui leur donne la valeur l' C'est la quantité des produits que nous recevons en échange, c. à d. la quantité des produits qu'ils nous procurent. D'après les principes qui déterminent in valeur des choses, nos services ont done d'autant plus do vaieur qu'ils nous procurent non des produits plus chers, mais des produits en plus grande quantité. Or, des produits reçus en plus grande quantité, équivalent exactement à des produits qui sont à meilleur marché par rapport aux services dont il sont les résultats. Pour présenter cet effet dans sa plus grande simplicité: si, possesseur d'un bien de campagne que je cultive avec mes propres capitaux, recueille annuellement pour ma consommation une récolte double, ne suis-ju pas plus riche que si je ne tire de mon bien que la moité de ce produit ! Et comme l'importance du revenu fait l'importance du fonds, mon fonds ou l'ensemble de mes fonds productifs, c. à d. ma terre, mon capital, et mon travail, n'ont-ils pas pour ainsi dire grandi avec mon revenu, et ne suis je pas devenu plus riche?

C'est ainsi que se rattachent les principes relatifs aux revenus des particuliers avec la maxone, que les revenus des nations sont d'autant considérables, que les produits y sont à meilleur marche; proposition qui, au premier abord, semble, mais n'est pas contradictoire avec cello qui fait consister la richesse dans la valeur des choses qu'on possède. Le fond de notre fortune se compose de nos fonds productifs; le premier revenu qui en sort, ce sont les services productifs. Lorsque peu de services auflisont pour procurer beaucoup de produits, ceux-ci sont à meilleur marché, non seulement par rapport aux services qui les ont crée, mais par rapport aux revenus des autres particuliers. Or, des produits moins chers par rapport à tous les revenus rendent tous les revenus plus considérables ; car on est d'autant plus riche que l'on nout achoter plus de choses.

Quelles que soient les tranformations que les echanges font subir à la valeur des services productifs qui composent primitivement tout revenu, ce revenu est toujours existant jusqu'à co qu'il soit détruit par la consommation. Si mon revenu est le service productif d'une terre, il existe encore après qu'il est par la production, changé en sacs de blé eare assud co sacada biá sa changes en écus, quoique l'acheteur de mon blé l'ait consommé. Mais lorsque j'ai acheté une chose avac ces ecus, et que j'ai consommé ou fait consommer cette chose, des co moment la valeur qui composait mon revenu a cesté d'exister; mon revenu est consommé, détruit, bien que les écus dans lesquels il a été passugérement transformé subsistent encore, Il ne faut pas croire qu'il soit perdu pour moi seul, et qu'il continue à exister pour ceux entre les mains do qui ont passo les écus. Il est perdu pour tout le monde. Le possesseur des mêmes ocus n'a pu les obtenir qu'au prix d'un autro revenu, on d'un fond dont il a disposé.

Lorsqu'on ajoute à un capital des valeurs qui proviennent d'un revenu, elles cessent d'exister comme revenu, et no peuvent plus servir à la satisfaction de leur possesseur elles existent comme capital; elles sont concommées à la manière des capitaux, consommation reproductive, consommation qui n'est qu'une espèce d'avance dont on est rembourse par la valeur des produits.

Montreal, 16 fevrier, 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous recevons tout à la fois trois discours royaux, trois discours constitutionnels. Fort heureusement, ils sont courts; les monarques, pru-dens, sont sobres de paroles; nous aurions eu fort à faire, si le roi Louis-Philippe et les reines Isabelle et Victoria s'étaient étendus, sur la politique de leur pays, avec la complaisance qu'à récemment déployée M. Polk dans son massage. Le discours de la reine Isabelle est le premier en date; il a été prononcé le 31 décembre. En présence de la situation actuelle de l'Espagne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il est d'une insignifiance à peu près complète. Aucune des grandes questions qui doivent à juste titre occuper l'opinion publique ne s'y trouve sérieusement traitée.

Isabelle annonce son mariage et celui de sa sœur, mais elle s'éfforce d'ôter à ces deux événemens importans toute leur couleur politique pour en faire de simples affaires de famille, sans rapport avec le passé, sans liens avec l'avenir.

Jusqu'à ce jour, des cinq grandes puissances d'Europe, la France et l'Angleterre scules ont reconnu la royauté de la reine Isabelle. L'Autriche, la Russie, la Prusse out refusé leur adhésion. On numit pu croire que le mariage de la reine, et peut-étre un peu l'attentat de Cracovie, ont eu quelque influence sur les relations, internationales du pays; le discours n'en dit rien: "Il n'y a en aucun changement digne de remarque."

On parle heaucoup de manifestations carlistes ; le comte de Montemolin, aux yeux de certains hommes politiques, a de nombreux partisans; mais la couronne n'y fait pas la moindre ullusion; elle se contente de se reporter au passé: "La tranquillité intérieure se raffermit de plus en plus, en dépit des tentatives qui ont élé failes pour la troubler."

Les grandes questions sont donc passées sous silence : en revanche, Isabelle a promis des réformes dans l'administration intérieure ; nous en souhaitons ardemnient la réalisation. Les premiers travaux des Cortés nous font espérer une sorte de conciliation des partis ; les progressistes ont fait preuve d'une louable modération; d'un nutre côté, le ministère, en ordonnant l'arrestaton de M. Olozaga, avait commis, tout au moins, une faute qu'il se proposait, disait-on, de réparer. Il nous est donc permis d'entrevoir des jours meilleurs pour ce malheureux pays, depuis trop long-tems épuisé par les dissensions intestines.

Vient ensuite le discours du roi Louis-Philippe, prononce le 11 janvier, lors de l'ouverture des Chambres. Il s'ecarte un peu, nous devons l'avoyer, de sa monotonie habituelle ; il v est un peu trop question, peut-être, de la famille royale, et pas assez de la France; nous aimons à reconnaître, neanmoins, qu'il aborde plus franchement que de coutume les grandes questions du moment. Le paragraphe relatif aux mariages espagnol, entre autres, a dù froisser les susceptibilités irritables de lord Palmerston, qui ne juge pas indispensables à la prospérité et à la sécurité de l'Espagne ses relations intimes avec la France.

L'allusion faite aux événemens de Cracovie 'est que l'exposé, que la constatation d'un fait ; elle n'est pas complète : on voit, d'ailleurs, que les conseils de la couronne se sont attachés à racher, autant que possible, le fond sous la forme; Le roi alteré a paru trop faible, même aux plus timides. "J'ai protesté contre cette infraction aux traités," a dit Louis-Philippe. Ce n'est pas la précisément ce que demandaient la Chambre et le pays; la protestation a eu lieu, personne n'en doute : les cours de Vienne, de Berlin et de St. Péterbourg, moins que tout autre; mais qu'en adviendra-t-il? Un ou deux mots, places commo complement, auraient pu frapper bien fort en cet endroit; les brouillons politiques auraient battu des mains si la couronne cut ajouté : "Le contrat est rompu." D'autres s'attendaient à quelque formule anodine dans le genre de celles-ei; "Les traites doivent être respectés."- "J'en ai pris note," etc. Nous n'avons pas la prétention de vouloir refaire le discours du roi, mais, à coup sûr, il y avait quelque chose à dire à la suite de la protestation, si peu que ce fiit, d'ailleurs.

L'entente cordiale n'a plus la place d'honneur elle est reléguée dans un cadre bien étroit et fait tout exprès pour elle; autrefois, elle figurait en première ligne et devait assurer la paix du monde ; à peine est-elle bonne, dans les jours néfastes où nous nous trouvons, à règler les nffaires de la Plata-

Les journaux de Londres en ont fait la juste observation, et lord Palmerston, prompt à la réplique, a donné, suivant l'expression vulgaire roi Louis-Philippe, la monuaie de sa pièce. C'est aussi dans un passage de trois lignes, et à propos de l'affaire de la Plata qu'il est fait allusion à la morihonde entente dans le discours de la reine d'Angleterre.

Ce dernier discours est incontestablement modelé, quant à la question extérieure, sur celui de la couronne de France. Louis-Philippe, parlant de ses relations avec les autres puissances, a dit : "Mes relations, avec toutes les puissances étrangères, me donnent l'assurance que la paix du monde est assurée." Il perce, dans ces paroles, quelque peu d'orgueil et de vanité ; à l'emendre, le roi-des Emncaia est l'arbitre de la paix ou de la guerre du monde entier ; nous trouvons la formule employée par Victoria, plus simple et plus juste': En général, mes relations, avec les puissances dans le maintien de la paix." La reine d'Ang'eterre n'a parlé que pour elle; elle a fait tout à la fois preuve de modestic et de bon goût.

En réponse au paragraphe presque agressif du discours du roi Louis-Philippe sur les mariages e pagnols, la reine Victoria constate qu'il y a cu cu'té, qu'une correspondance a été échangée outre les deux cabinets ; elle a bien garde, d'ailleurs, d'annoncer que les difficultés sont termi-

nées et que la correspondance a cessé.

"Ce qu'à propos de la confiscation de Gracovie, Louis-Philippe a appele une infraction aux trnités, Victoria le nonme une violation tellement formelle du traité de Vienne, où les cours de l'ienne, de St. Pétersburg et de Berlin étaient parties, qu'elle a ordonné qu'une protestion, etc."

Les deux discours ont encore, en ce qui concerne la question intérieure, cette triste similitude, que tous deux constatent des malheurs et des désastres dont ils recommandent l'adoucissement et la réparation.

Les cabinets anglais et français, quoique ne nanœuvrant plus de concert, se trouvent poussés dans la même voie par la force des choses; nous venons de voir combien les deux discours ont de points de rapprochement. Nous les trouvons ensuite occupés des mêmes soins aussitôt l'ouverture des chambres. Ils dirigent leur attention vers l'importation des grains étrangers. Nous nurons, plus tard, à nous occuper des projets formes par chacun d'eux.

La Banque de France et celle d'Angleterre élèvent, en même tems, le taux de leur escompte. Les deux pays craignent une crise financière. Que de couses d'union! et pourtant, il faut bien

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS

ANGLETERRE .- Le 19 janvier, la reine d'Angleterre a ouvert, en personne, le Parlement an-glais, et a prononcé le discours suivant:

Mylords et Messieurs, C'est avec la plus vive sollicitude qu'au moment où vous vous assemblez de nouveau, j'appelle votre attention sur la disette de vivres qui existe en Irlande et dans quelques parties de l'E-COSSC.

En Irlande surtout, la perte des alimens ordinaires du peuple a été la cause de graves souffrances, de maladies, et d'un grand accroissemant de mortalité parmi les classes pauvres. Les désordres sont devenus plus fréquens et surtout les attaques contre la propriété, et le transit des provisions a cessé d'être sur dans quelques parties du pays.

Dans le but d'adoucir ces maux, un grand nombre d'hommes ont été comployés et out reçu un salaire, conformément à un acte passé dans la dernière session du Parlement. Quelques modifications à cet acte qui ont été autorisées par le lord lieutenent d'irlande, dans le but de produire un emploi plus utile, seront, je l'espere, approuvues pur vous. Des mesures ont été prises pour diminuer l'urgence du besoin dans les districts qui cont les plus éloignés des sources d'approvisionnemens. Les désordres ont été réprimés autant que cela a été possible par les troupes et la

C'est une satisfaction pour moi de remarquer que dans plusieurs des districts ou la détresse est la plus grande, la patience et la résignation du pouple ont été exemplaires.

L'insuffisance de la récolte en France, en Allemagne et dans d'autres parties de l'Europe a ajouté à la difficulté d'obtenir des approvisionnemens suffisons.

Il sera de votre devoir de rechercher quelles nouvelles mesures sont nécessaires pour soulager la détresse qui existe. Je recommande à votre sérieuse attention, de considérer si l'augmentation, pour une période limitée, desfacilites d'importation du mais des pays étrangers, et l'admission plus libre du sucre dans les brasseries et les distilleries, pourraient accroître d'une manière efficace les approvisionnemens d'aliments.

J'ai de même à appeler votre sérieuse attention sur la condition permanente de l'Irlande. Vous trouverez, dans l'abschce de toute fermentation politique, une occasion favorable d'examiner sans passion, le malaise social qui afflige cette partie du Royaume-Uni. Diverses mesuus seront soumises, lesquelles adoptées par le parlement, tendraient à nugmenter le bien-être de la grande masse du peuple, à répandre l'agriculture et à diminuer cette concurrence pour l'occupation des terres qui est devenue une source trop féconde de crime et de misère.

Le mariage de l'infante Luisa Fernanda d'Espagne a donné lieu à une correspondance entre mon gouvernement et ceux de France et d'Es-

L'anéantissement de l'Etat libre de Cracovie m'a paru une viclation tellement formelle du traité de Vienne, que j'ai ordonné qu'une protestation contre cet acte fut adressée aux cours de Vienne, St-Pétersbourg et de Berlin, qui étaient parties dans ce traité: copie de ces divers documens sem mise sous vos yeux.

J'ai l'espoir e: la confiance que les hostilités sur la rivière de la Plata, qui ont si long-tems interrompu le commerce, seront bientôt terminées, et mes offorts, conjointement avec ceux du roi des Français seront constamment dirigés vers ce

En général, mes relations avec les puissances étrangères, m'inspirent une pleine confiance dans le maintien de la paix. Messicuis.

J'ai ordonné de préparer le budget, dans le builde nourvoir efficacement aux services publics, en observant autant que possible l'écono-

Mylords et Messieurs,

mic.

J'ai ordonné cue l'on sit tous les préparatifs nécessaires pour a mise en vigueur de l'acte de la dernière session du parlement, relatif à l'établissement, des cours locales pour le reconvre-ment des petites lettes. J'ai l'espoir que cette mesure facilitera le renforcement des droits civils dans toutes les paries du pays auxquelles l'acte se rapporte.

Je recommande à votre attention, les mesures qui vous seront soumises pour améliorer la salubrité des villes, chese dont vous ne pouvez manquer d'apprécier l'importance.

Profondément sensible aux bénédictions qui. après un tems de calamités, ont été si souvent épandues sur ce pays par la Providence qui préside à tout, le confie ces importans sujets à vos soins, ilans la conviction que vos discussions seront dirigées par un esprit d'impartialité, et j'ai l'espoir que les souffrances présentes de mon peuple peuvent être soulagées et sa condition future améliorée par la sagesse de vos délibérations.

Ouverture des Chambres Françaises. 11 JANVIER.

DISCOURS DU ROI.

" Messieurs les Pairs, Messieurs les Députés.

" En vous appelant à reprendre les travaux de cette session, mon premier vou est que vous prêtiez à mon gouvernement tout votre concours pour sou-lager les souffrances qui pèsent, cette aunée, sor une partie de notre population. Je me suis em-pressé d'ordonner les mesures propres à atteindre de but. J'espère que par le ferme maintien de l'ordre, par la liberté et la securité des transactions commerciales, par un emploi large et bien entendu de la fortuno publique venant en aide, avec sa puissance, au zèle de la charité individuelle, nous adoucirons ces épreuves que la Providence n'épargne pas toujours aux états les plus prospères.—
(Léger mouvement.)

"Mos relations avec toutes les puissances étran-

gères me donnent la ferme confiance que la paix

geres me connent la soume du monde est assurée.

"Le mariage de mon bien-aimé fils le duo de Montpensier avec ma bien-aimée nièce l'infante d'Espagne, Louise Fernande; a complété les satisfactions et les consolations que la Providence m'a accordées dans ma famille. Cette union sera un nouveau gage de ces bonnes et intimes relations qui subsistent depuis si longtemps entre la Fiance et l'Espagne, et dont le maintien est aussi désirable pour la prospérité que pour la sécurité réciproque des deux Etats. (Quelques voix: Très bien!)

"J'ai heu d'espèrer que les affaires de la Plata ne tarderont pas être régiées conformément aux vues adontées par pun gouvernement, de concert

vues adoptées par mon gouvernement, de concert avec celui de la reine de la Grande-Bretagne, pour rétablir, dans ces contrées, la securité de nos relations commerciales.

" J'ai conclu avec l'empereur de Russie un traité de navigation qui nous garantit, par une juste réci-procité dans nos relations maritimes avec cet empire, des avantages qu'il nous importait de con-

"Un événement inattendu a altéré l'état de choses fondé en Europe par le dernier traité de Vienne. (Chut! écoutez!) La république de Cracovie, état indépendant et neutre, a été incorporée a l'empire d'Autriche. J'ai protesté contre cette infraction au traite. (Mouvement divers.)

A l'intérieur, le progrès constant du revenu public, malgré les causes qui auraient pu le sus-pendre, atteste que l'activité et les ressources du pays continuent de s'accroître. Les lois de finances, et diverses lois relatives à des améliorations importantes dans la législation et l'administration du royaume, seront soumises à vos délibérations.

"Les grands travaux que nous avons entrepris

seront conduits à leur terme avec la perséverance que commundent les intérêts du pays, et la réserve qui convient au maintien du crédit public.

Vous aurez aussi à vous occuper des mesures propres à seconder, dans nos possessions d'Afrique, le progrès de la colonisation et de la prospérité inté-rieure. La tranquillité si heureusement rétablie dans l'Algérie, par la valeur et le dévouement de notre armée, permet d'examiner mirement cette importante question, sur laquelle un projet de loi

spécial vous sera présenté. (Sensation.)
"Messieurs, un sentiment commun nous anime. Vous êtes tous, comme moi et les miens, dévoués un bonheur et à la grandeur de notre patrie. Une experience déjà longue nous a éclairés sur la poli-tique qui convient à ses intérêts moraux et matériels, et qui doit assurer, dans le présent, sa prospérité, dans l'avenir, le développement pacifique et régulier de ses destinées. J'attends avec cont régulier de ses destinées. tiance, de votre patriotisme et de votre sagesse, le concours nécessaire à l'accomplissement de ce grand œnvre. Aidons-nous mutuellement à en porter le fardeau. La France recueillera le fruit de



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 19 FÉVRIER, 1847.

Le gouvernement responsable. -La position du gouverneur.

Nous touchons à une phase importante du nouveau régime colonial. Nous agitons aujourd'hui une question dont la solution aura pour résultat, soit de placer le nouvel ordre de choses sur une base solide et durable, sur des principes larges et biensaisants, ou bien de nous saire rétrograder vers le passé de nous rejeter dans l'ornière des vicilles maximes de l'arbitraire, et des notions surannées de l'ancien régime .-Aurons nous le Gouvernement Responsable ?-Est-ce l'intention du Gouvernement Anglais de nous donner les institutions de l'Angleterre, et de permettre à ces institutitions de fonctionner pratiquement suivant les usages Anglais? Voilà la question'importante à l'ordre du jour ; voilà la question de vie ou de mort pour ces magnifiques Provinces. Il est temps qu'elle soit réglée définitivement. Il est temps que le peuple Canadien sache à quoi s'en tenir sur la forme et la politiquo à venir du gouvernement. Tant qu'il y aura incertitude soit sur les principes, soit sur la pratique du gouvernement du pays, son avancement, sa prospérité sont arrêtés; la condition du peuple s'empire et le succes d'aucun plus d'ajustement politique devient de plus en plus difficle et problematique.

La discussion récemment engagée sur la position du gouverneur a démontré à tout le monde l'absurdité des prétentions du parti tory à ce sujet. Faire du Gouverneur le premier ministre Canadien, sans responsabilité, c'es détruire de fond en comble le système qu'on veut établir. L'expérience l'a prouvé. Fen Lord Metcalfe se prétendait l'ami de la Responsabilité, il en proclamait les principes, quand il savait qu'il en était l'ennemi en pratique, alors qu'il en violait l'esprit et le sens; au lieu de laisser gouverner ses ministres, il travaillait à les détruire, correspondait avec leurs adversairer, prenait les avis de ces derniers sur des matières d'intérêt public, recevait d'eux des applications pour des places, et voulait en donner sans l'avis de son Conseil. Ce que Lord Metcalfe faisait hier, un autre le ferait demain. Que deviendrait alors la Responsabilité?

Nos adversaires invoquent eux-mêmes l'autorité de lord Durham. Ils le reconnaissent comme le père du gouvernement responsable en Canada. Il est de fait que c'est son fameux rapport qui nous a valu l'union des deux provinces; et le principe de la responsabilité. Eh bien ! puisque l'autorité de lord Durham ne pent être révoquée en doute, nous allons citer quel. ques passages de ce rapport, qui touchent plus particulièrement lu question devant nous. Il sera facile de reconnaître que l'opinion de ce grand homme d'état partagée aujourd'hui par les Russell, Peel, Bentinck et Grey est que les institutions gouvernementales dans les colonies deivent ressembler à celles en pratique et fonctionnant dans la Grande-Bretagne. Il y a parfaite analogie. Qu'à-t-on fait jusqu'à aujourd'hui, en Canada? lord Durham nous le dit : " Lorsque nous examinons le système de gouvernement établi, il paraîtrait presque que l'objet de ceux qui l'ont établi avait été de combiner des institutions en apparence populaires avec l'entière absence de tout contrôle efficace de la part du peuple sur les gouvernants." Le Canada, avec la conscience de ses droits, lutta énergiquement pour obtenir ce contrôle efficace; la responsabilité pleine et entière qu'il réclame aujourd'hui neut seule lui donner ce contrôle; et il est parfaitement justifiable de la demander. Voyons encore ce que dit lord Durham : " Il est difficile de concevoir qu'elle surait été la théorie gouvernementale de ceux qui s'imaginent que dans aucune colonic d'Angleterre, un corps pertant le nom et le caractère d'une assemblée représentative pouvait être privée d'aucun des pouvoirs qui dans l'opinion des anglais, sont inhérents à une législature populaire." Le premier de cos pouvoirs n'est il pas de demander sux gouvernans la responsabilité de tous leurs actes d'administration? Comment demander cette responsabilité au gouverneur que l'on voudrait faire premier ministre sans responsabilité au peuple du pays? La chose est impossible; n'est pourtant cela que veulent nos adversaires, qui s'imaginent qu'un gouvernement représentatif et irresponsable peut se combiner avec succès. Écoutons encore là-dessus le rapport de loul Durham:

" L'idée paraît en esset exister que le caractère des institutions représentatives doit-être ainsi modifié dans les colonies ; que c'est un incident de la dépendance coloniale, que les offciers du gouvernement soient nommés par la couronne (on suit que c'est cette question de nomination à des emplois publics qui a fait naltre l'antagonisme de lord Metcalfe pour ses ministres) sans égards pour les désirs de la société dont les intérêts sont confiés à leur garde. Oa n'a jamais bien clairement explique quels sont les intérêts impériaux qui requièrent cette complete nullification du gouvernement représentatif. Mais s'il existe une telle nécessité, il est parfaitement clair qu'un gouvernement représentatif dans une colonie doit être une moquerie et une source de confusion'; car ceux qui appuient ce système n'ont pas encore pu trouver ni montres dans l'opération pratique du gouvernement colonial aucun moyen pour rendre acceptable au corps représentatif, une abrogation aussi com-

plete d'influence politique." "Ce n'est pas en affaiblissant, mais en renfor; cant l'influence du peuple sur son gouvernement, en renfermant ce dernier dans des bornes bearcoup plus étroites que celles qu'en lui à jusqu'è présent laissées, et non en étendant l'intervention des antorités impériales aux détails des affaires claritées en la leissées, et nou en étendant l'intervention des autorités impériales aux détails des affaires clarités en la leissée de la leiss coloniales, que je crois qu'on paut .réablit l'hair monie, là où la discorde a si longtomps régné, et introduire une régularité et une vigueur jusqu'à présent inconnues dans l'administrations de ces provinces. Il n'est pas besoin de changement dans les principes du gouvernement, n'i d'invente dans les principes du gouvernement, ni d'inventar une nouvelle théorie constitutionnelle, pour trouver le roméde qui, à moit avis, quérirait fous les maux politiques existants. Il suifit de suivre constamment les principes de la constitution Britamiqua, et d'introduire dans le gouvernement de ces grande colonies les sages dispositions, qui seules peuveir faire opèrer avec harmonie et efficacité le système représentait dans aucun pays. Nous n'en somme pas maintenant à considèrer la politique d'établife guvernement représentatif dans les colonies de l'Amétique Sententroule. Cele a tété fait dons l'Amérique Septentrionale, Cela an été fait d'one

manidre irrevocable ; et il hel faut pas penser à l'expérience de priver le peuple de son pouvoir constitutionnel actuel: L'affaire de leurs gouverpants maintenant est de conduire leur gouverne nant avec harmonie, en accord avec ces principes med avec harmonie, en accord avec ces principes itablis; etje në saus pas comment il est possible d'assurer cette harmonie d'anenno autre manière d'assurer cette harmonie d'aucono autre qu'en administrant le gouvernement sur les prinqu'en administrant le gouvernement au les princèpes dont l'efficantie à été prouvée par l'expénence de la Grande-Bretagne. Je ne voudrais pas toucher à une seule prérogative de la couronne; au contraire, je orois que l'intérêt du peuple de ces colonies demande la protection des prérogatives, qui n'ont pas été jusqu'à présent exercées. Mais qui n'ont pas été jusqu'à présent exercées. Mais la couronne d'un autre côté doit se soumettre aux la couronne a un autre colo don se soumeure aux conséquences néce-saires des institution représentatives; et si elle doit faire marcher le gouvernetatives; et si elle doit faire marciner le gouverne-ment avec le corps représentait, il faut qu'elle consente à le faire par le moyen de ceux en qui ce corps réprésentait à confiance.?"

"I e sais qu'on a prétendu que les principes qui produsient l'harmonie et le bon gouvernement dans la mête-patrie ne sont nullement applicables à une l'accordinge coloniale." On dit ou'îl est nécessaire

en coloniale." On dit qu'il est nécessaire uependante Commune. On un qu'n est necessaire que l'administration d'une colonie soit conduite par des personnes nommés sans aucun egard aux dé-sirs du peuple ; qu'elles ont à mettre à effet la poue, non du peuple colonial, mais des autorités ériales; et qu'une colonie que nommerait lous litique, non di ses propres fonctionnaires administratif, cesserait de fait d'être dépendante. J'admets que le systême que je propose placerait de fait le gouverne-ment intérieur de la colonie entre les mains des nem mericui de la colonne entre les mains des colons oux-mômes, et que nous leur laisserions féxécution des lois, dont nous leur avons depuis long-temps laissé la passation seulement. Connaissant parfaitement la valeur de nos possessions coloniales, et seniant fortement la nécessité de coloutales, et sentant fortement la necessité du mainteuir notre connexion avec elles, jo ne sais pas sous quel rapport il peut être désirable pour nous d'intervenir dans leur législation intérieure dans des matières qui n'infecteut pas leurs relations avec la mère-patrie. Les matières qui nous concernent soit en petit nombre. La constitution et la forme du gouvernement, le règlement des relations étraugères, et du commerce avec la mère-patrie, les geres, et di commerce are in more paricipal autros colonios Britanniques, et les nations étrangères, et la disposition des terres publiques, sont les sculs points sur lesquels la mère-patrie a besoin de controle. Ce controle est maintenant suffisam-ment assuré par l'autorité de la légis ature impément assure par l'autorité de la legisfattire l'inpé-riale, par la protection que la colonie retire de nous contre les cunemis du dehors, par les avantages que nos lois assurent à son commerco, el par sa participation dans les avantages réciproques que conférerait un sage système de colonisation. Une subordination parfeite de la part de la colonie sur ces points est assurée par les avantages qu'elle trouve dans la continuation de sa connexión avec l'empire. Elle n'est assurément pas renforcée, mais bien plutôt grandement affaible, par une interrention vexatoire de la part du gouvernement impérial dans la passation de lois pout régler les affaires intérieures de la colonie, ou dans le choix affaires intérieures de la colonie, ou dans le choix des personnes chargées de leur exécution. Il se peut que les colons ne sachent pas toujours quelles lois sont les meilleures pour eux, ou quels sont ceux de leurs compatriotes qui sont les plus propres à conduire leurs affaires; mais au moins ils ont plus condure leurs affaires; mais au moins is out pur d'intérêt à bien juger sur ces noints, et prendront plus do peine à lo faire, que ceux dont le bien-être l'est affectée que d'une manière bien éloigniée et légere par la bonne ou manvaise législation de ces portions de l'empire. Si les colons funt de mantaises lois, et sont clinix du personnes impropros pour conduire leurs affaires, ils en auront générale-ment seuls à souffrir, et toujours ils en souffriront le plus; et comme les peuples des autres pays, il fau-dra qu'ils endurent les maux qu'ils se setont attirés, jusqu'a ce qu'ils venillent y apporter remêde — Mars il ne peut assurément être du devoir ni de l'intérêt de la Grande-Bretagne do tenir une possession militaire très couteuse de ces colonies, afin qu'un Gouverneur ou un Secrétaire d'Etat puisse conférer les nominations coloniales à une classe de personnes dans les colonies plutôt qu'à une antre, car c'est vraiment là à quoi se réduit la question."

Certes, le langage de lord Durham est assez explicite: ce sont ses principes qu'on veut appliquer au gouvernement colonial, ils sont reconnus par les Résolutions de 1841 et par les dépêches de lord John Russell : La responsabilité au Parlement Provincial doit exister pour tous les acles du gouvernement. Tout le monde sait que le gouverneur ne peut être responsable au Parlement Provincial; alors la position que la Gazette, le Times et le Courier veulent saire au gouverneur du Canada, est incompatible avec cette responsabilité administrative.

Il ne doit nas intervenir activement dans nos affaires intérieures, il doit demeurer en dehors des partis. C'est là l'opinion du secrétaire des colonies, le comte Grey qui dans une dépêche adressée en novembre dernier, 1846, au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse sir John Harvey, lui écrivait: " De quelque parti que votre conseil soit composé ce sera votre devoir de ne pas vous identifier avec aucun parti."

Si lord Metcalfe eut agi de même, le gouvernement responsable out été une vérité. Espérons que lord Elgin est porteur d'instructions semblables à celles adressées à sir John Harvoy, et qu'il demeurera spectateur impartial de nos luttes politiques

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE DÉCÈS DU JUGE EN CHEF DE CE DISTRICT.

Le Juge en Chef VALIMERES DE ST. REAL n'est Le Juge en Chel Vallaeres de St. Real n'est plus! La patrie vient de perdre un de ses plus mobles enfants, le herrent ûne de ses gloires les plus brillantes, la Société un de ses plus beaux ornements. L'hônorable Joseph Remi Vallaeres de St. Real, est décêde Mercredi, à 6 heures du soir. Il était agé de 60 airs.

Nous publièremp probablement plus fard une nous mobile de controller de controller de la controller de la controller de controller de controller de la controller de la

Mons publicions probablement plus into ano mo-tice necrologique, sur cet homme distingué, qui a loué un grand rôle dans l'histoire de notre pays.— Nons dirons seulement aujourd'hui que M. Mallières de St. Réal; offre an de lees incomples d'homines Panis des derniers rangs de la Sociaté, et s'élevant par leur talents et leur industrie aux postes les plus honorables et au premier, rang. Il naquit dans le Haut Canada, à 18 miles de Toronto, en 1787: Tait perdu son père en bas êge, et sa mère s'étant l'emarice, le jeune Vallières quita la maison pa-lerielle et se rendit à Québec, où il avait un oncle.

faire instruire, et vouleit même dit-op, en faire un pestro. Les goûts du joune studiant ne le podant pas vers l'état. Loclésiastique, il entra dans le monde, emportant dans son com les sentiments de la plus profonde gratitude pour son bienfaiteur, seutiments qu'il a toujours exprimé avec effusion du-rant sa vie entière. Mi'Vallières oùt l'idée d'abord d'embrasser la carrière commerciale, et se mit même commis, pendant quelque temps, mais, ses amis le déterminérent à entrer au Barreau. Il étudia avec le présent Juge Bowen. Devenu Avo-EL cat, sa fortune fut rapide. Ses talents, son éloquence le placèrent bientôt à la tête de sa profes-En 1813, un an après son entrée au Barreau, il fut fait Conseil du Roi; à peu près dans le même temps, il s'engagen dans la carrière politique et fut élu membre du Parlement pour le Comté de fut élu membre du Parlement pour le Counce de Champlain. Il se distingua dans l'encienne Chamconstitutionnelles que réclamait le parti Canadien. Il fut choisi comme Orateur en l'absence de M. Papineau en mission en Angletorre, et nonmé Jugo Résidant aux Trois Rivières par Sir James Kempt, en 1828, où il deineura estimé et aimé par tous jusqu'à sa nomination de Jugo en Chef de Montréal par Sir Charles Baget en 1842.

Nous n'ajouterous rien sur les qualités éminentes qui ont distingué toute la carrière de M. Vallières. Sa conduite comme citoyen, comme hemme poli-tique, comme Jugo, a toujours été au-dessus de tout élore. Nos lecteurs se rappellerent sans doute le plus beau trait de sa vio, celui qui a montré toute la noblesse de son caractère et la grandeur de son'ame. En 1839, on fit à la Cour des Trois Rivières une application pour un writ d'habeas corpus. Sir John Colborne venait de destituer les Juges Panet et Bédard, qui avait accorde ce writ à Québec. C'était le règne de la terreur. Que fit le Juge Vallières, en présence du danger? Il jugea selon les lois et sa conscience, et il fut destitue. Il perdit sa place et sa paie, mais il fut fidele a son devoir.

En terminant nous devens exprimer la sympathie publique qui s'attache il la personne de sa veure, de cette femme devouée qui fut la consolation et la joie de ses derniers jours. M. durant sa maladie laissait souvent percer toute son auxiete sur l'avonir de sa compagne. Nous sommes surs que sa veuve ne sera pas oublié par le pays que M. Vallières de St. Réal a toujours si

M. L'EDITEUR, — A une assemblée des membres du barreau de Montréal tenue au Palais de Justice, aujourd'hui à onze heures A. M., à Poccasion de la mort de l'honorable Josephi-lièrai. Vallieres de St-Réal, juge en chef de la cour du banc de la reine pour lo district de Montréal. J. D. Lacroix, écuyer, fut appelé au fautquilet J. Papin, écuyer, fut prié d'agir comme secrétaire. M. le président expliqua le hui de l'assemblée, apres quoi: Sur motion de R. McKsy, écr., secondé par W. F. Coffin, écr., il fut résolu unaumement: Qu'un couffé serait nontué pour adopter des résolu-

Company of the same and the many the same of the same

Qu'un comité serait nommé pour adopter des résolutions et en faire immédiatement rapport à l'assemblée, à

Qu'un coullé serait nomné pour adopter des résolutions et en faire immédiatement repport à l'assemblée, à
l'effet d'exprimer les regrets des membres du barreau de
la mort de feu l'hom, juge en chef, leur respect pour sa
mémoire et leur sympathie pour su vouve. Ce comité fut
compacé de MM. J. Boston, T. Peltier, A. N. Morin, G.
E. Cartier, R. McKay et W. F. Coffin.

Après quelques instaus ce comité fut le rapport suivant
qui l'ut adopté voaniment sur motion de W. C. Aleredith,
ècr., secondé par A. R. Chérrier, écr:

Que c'est avec le plus profued regret que les membres
du barreau out apprès la mort, du digne et éminemment
qualifié juge en chef de la cour du bane de la reine, pour
ce district, l'hon., Joseph-Rémi Vallières de St-Réal.

Quo par respect, pour sa mémoire les membres du
barreau portent le deuit pendant trente jours.

Que le dayen du barreau soit chargé de témoigner à la
reuve affligée de l'illustre détunt notre respect et nos sympathies. M. Lacroix, le doyen, demanda à s'adjoindre
MM. A. Morine J. Baston qui acceptierent volontiers.

Il fut casuiff résold ununimement sur motion de T. Pel-Il fitt ensuill resold ununlmement sur motion de T. Pel-tier, eer., secondo par G: E. Cartier, eer:

tier, éc., secondó par G. R. Cartier, écr:

Que les membres du barreau assistent en corps aux funérailles de feu l'hon. J. R. Vallières de St-Réal, juge en chef du district de Montréal, qu'ils uient à se réunir au palais de justice donain à huit heures A. M., portant cravales blauches, cripes et gants noirs, pour se diriger ensuite au lieu du départ du convoi funchte.

Des remercimens furent ensuite votés au président et au secrétaire, après quoi l'assemblée s'ajourna.

Montréal, 19 février 1847.

J. PAPIN, Secré.

-La malle d'Halifax nous a apporté des nou velles importantes de cette province. Des documents officiels publiés dans les journaux de cette ville, nous apprennent que la proposition d'en-trer dans le cabinet a été faite à des membres liberaux par sir John Harvey, et qu'ils ont refuse. Sir J. Harvey avait reçu instruction du bureau colonial de ne se mettre à la tête d'aucun parti, mais de servir de médiateur entre le deux partis.

Noble Genérosité. - C'estavec plaisir que nous enrégistrons un nouvel acte de générosité vraiment princière de notre digne Muire, John E. Mills, écuyer. Ce monsieur vient d'envoyer à l'Institut des Artisons, Mechanic's Institute. de cette ville, la magnifique somme de £150. En la leur faisant parvenir M. Mills mentionna qu'il avait toujours en l'intention depuis qu'il occupait le fauteuil de Maire, de disposer salaire de son office, pour d's objets de charité; qu'il en avait dernièrement envoyée une moitié à la Sociéto des Pompiers, et qu'il croyait ne pouvoir mieux disposer de l'autre qu'en la leur présentant, à la condition toutefois qu'elle serait employée à l'achat de livres pour la Bibliothèque de l'Institut.

RICHESSES CHEZ NOS VOISINS .- Il y a dejà plusieurs millionnaires chez nos voisins. On cite entriautres la fortune de P. C. Brooks de la Nouvelle Angleterre, qui s'élève à \$7.000, 000, de J. P. Cushing \$2,000,000, A. Lawrence, \$2,000,000, Ames \$1,000,000, Willam \$1,000,000, T. H. Perkins \$1,500,000; les 3 Appletonsiqui ont chacun \$1,000,000; Jonathan Philipps, R. G. Shaw et Win. Sturgis chacun \$1,000,000, ce qui fait \$22,000,000 entre 13 individus.

: Avis Aux: voyageurs. -- Un homme voyageant seul, a été dévalisé ces jours passés, sur la glace pres de Vaudreuil. M. Ladlow était à pied; il fut aborde par 3 hommes qui lui volèrent son porteseuille contenant mille pinstres, ce Azonterable évenue Blessis, qui se charges de le poche il ne faut pas voyager seul et à pied. qui prouve que quand on a \$1000 dans sa Il doit parattre sous pou en cette ville, un ou-vrage, par M. Bibaud, étudiant en droit, ayant pour titre :

Biographie Américaine ou Histoire des Naturel de l'Amérique Septentrionale,

Qui so sont illustrés par leur habileté dans la guerre, dans la politique et dans la dip'omatie; par leur éloqueu-ce, ou par des traits remarquables d'héroisme, de grandeur d'ame, etc.; Avec des aperçus généraux sur les différentes tribus

aborigence de ce confinent, leur earactère, mours, leurs usages, etc., et sur les différentes contrées qu'elles ont usages. etc., et sur les dinarentes contros qu'enes de la habitées ou qu'elles habiten encore, leur aspect général, leurs productions régétales et animales, etc., accompagnés de courtes digressions, de comparaisons et de réfictions diverses, et sulvis de quelques documens morceaux curieux et intéressants.

COMDITIONS.

L'ouvrage fermera un volume in-12 d'environ quatre cents pages. Il sera imprimé aur beau papier, avec de bons caractères, et coûters, broché élégament, cinq che-lins, payables à livraison.

In prenant un certain nombre d'exemplaires, ou aura dreit à une déduction raisonnable.

Toute presume qui prequera buit aquestinteurs recerta

Toute personne qui procurera huit souscripteurs recevra le volume gratis.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Citoyens de Montréal, n'oubliez pas qu'aux prochaines élections, les candidats suivants doivent être élus :

Quartiers Est......MM. André Ouimet, Centre Wm. Smith, Ouest Wm. Lunn, Ste. Anne.... John Tully, St. Antoine ... J. Bourret, St. Laurent... A. La Rocque, St. Louis.... J. Ward, St. Jacques... J. U. Beaudry, Ste. Marie... P. Lynch.

Fête du Méchanic's Institute.

La fête anniversaire de cette institution a été célébrée mardi soir, telle qu'annoncée, dans les vastes salons du marché Bonsecours. Plus de deux mille personnes des deux sexes de toute nation, de tout âge, de tout rang, de toute croyance politique, se trouvérent réunies en cette occasion, et l'harmonie la plus parfaite a régnée durant toute la fête qui s'est prolongée jusqu'à une heure très-avancée dans la nuit. salons étaient également décorés de guirlandes. de sapins, et dans celui du côté nord se trouvaient réunies toutes les bannières des différentes sociétés nationales; les murs étaient ornés d'une foule de tableaux et de gravures. An centre de ce salon se trouvait une estrade réservée à Son Excellence et à l'élite de la société. Dans une des ailes de l'édifice se trouvaient reuni une quantité de modèles de peinture, d'architecture et autres specimens d'arts mécaniques. On romarquait surtout un excellent modèle du nouveau théâtre de cette ville que fait hâtir M. Hays, un telégraphe électrique et divers objets de curiosité.

Lord Elgin, qui s'était fait précèder d'un officier de son état major, fit son entrée dans l'appartement vers 11 heures. Son Excellence n'était plus attendue en raison de l'heure avancée et du mauvais temps ; la neige tombait niors en abondance. A son entrée les rangs s'ouvrirent spontanément et la musique joua l'air national. Après son arrivée à la plateforme, Lord Elgin marifesta le désir de visiter l'appartement où se trouvaient tous les modèles. Son Excellence exprima plusieurs fois, son étonnement de voir réunis autant d'objets d'art et de curiosité. A son rotour à l'estrade lord Elgin s'adressa à l'assemblée et fit un excellent discours analogue à la circonstance, qui fut souvent interrompu par des applaudissements bien mérités... En concluant Son Excellence proposa trois cheers au Mechanic's Institute qui furent répétés par la multitude sur un diapason à ébranler les murs de l'édifice sinsi que les trois cheers en l'honneur de sa majesté. Lord Elgin proposa ensuite trois cheers nux dames qui furent aussi bien accueillis. Son Excellence se retira ensuite au milieu des acclamations générales. Les danses commencerent après, et se prolongerent jugqu'à 4 houres du matin.

(Minerve.)

UNE FEMME COLOSSE .--- On lit dans le .Manchester Courier: " Il y a une semaine environ une jeune dame a été forcée de prendre au chemin de fer une voiture pour elle seule, vu sa taille et son embonpoint. Cette dame estagée de vingtneuf ans et s'appelle Elisabeth Amitage. Elle est maintenant à Manchester, où elle est prrivée par le chemin de fer de Liverpool. On a dû, à cause de l'impossibilité de la faire entrer dans une des voitures ordinairement réservées Bux vovageurs, la transporter dans une box pour le chevaux, préparée tout exprès pour elle. Elle pèse plus de quatre cents livres, et elle a cinq nicels quatre pouces de haut : son buste a seix ante-six pouces de circonférence, sa taille quarante-trois pouces, et sa cheville dix pouces.

- Une lettre de Londres du 19 junvier, adressee au Commercial Advertiser, amonce positivement que trois corsaires Mexicains, dont les noms suivent, sont partis du port de Londres le

Reina de Castilla, capitaine Moody, 214 ton. 30 hommes.

Smith 153 do Schastian del Cano do 30 do Magallanes Lish, 153 do do 20 do

Ces bâtimens sont des navires anglais rehaptisés et mexicanisés conformément aux lois maritimes. Ils ont été munis de letties de marque et ont été expédiés a la douane pour Manille, mais leur destination serait les côtes d'Amérique.

La précision de ces renseignemens ne permet guère de douter de leur exactitule, et cette conviction a naturellement jeté quelque malaise dans When was

PETITES NOUVELLES MEXICAINES. - La ville de Vera-Cruz s'attend chaque jour à se voir attaquer; néanmoins on ne paraît pas y faire de préparatify de défense. Le fort St-Jean d'Ullos n'a qu'une garnison de mille hommes: la ville est gardée par 1,800 hommes de toupes réguliè-res et par 1,000 hommes de la garde nationale. Les approvisionnement du fort sont peu considé-, et c'est de la ville qu'on envoie chaque rable jour les vivres nécessaires à la garnison. Elle est d'ailleurs fort mal payée ; et le gouverneur de la Puebla, afin que l'on puisse règler l'arrière de la solde, a promis de remettre une somme de \$100,000 qui sera payée par dividendes mensuels de \$25,000.

Le gouvernement mexicain a promu le général La Vega du grade de colonel qu'il avait réellement à celui de Brigadier-Général, en récompense de sa belle conduite dans l'affaire de Resaca de la Palma. Le congrès lui a voté, en outre, une médaille d'or qui porte d'un côté: " Representation nationale de 1816 "; et de l'autro:" Au général La Vega pour sa conduite à Resaca de Guerrero."

Une lettre de San Luis dit que, dans la matinée du 25 décembre, des dépêches du général Taylor au gouvernement de Washington, ont été remises à Santa Anna. Ces dépêches avaient été confiées à un Français, qui est tombé dans une embuscade mexicaine, et qui s'est sait tuer plutôt que de livrer ce dépôt.

CORRESPONDANCES.

F. X. J., Québec.—Votro lettre est parvenue.
O. G., Laprairie.—Reque remise.
C. H. T., jun., Rivière Quelle, do.
P. G., do do. P. G.,
J. B. B., Cacouna, (en bas.)
do.
P. L., L'Assomption,
do.
A. P., St. Pie,
do.
R. L. Lanoraie—Nos conditions sont connues.

Latitudes our ne paiemnt pas une année

Les Instituteurs qui ne paieront pas une année d'avance d'ioi au 1er mars prochain paietont le méme prix que les autres abonnés.

POLICE CORRECTIONNELLE.

Nous assistions l'autre jour, à la police correctionnelle, à une petite scène conjugale qui, sous la plume d'un Molière, no déparerait pas trop, ce nous semble, une comédie comme le Médecin malgré lui. Laissons donc aux personnages leurs nome, pulsque noue les trouvons appropriés à mari et femmo. C'est Martine et Sganarelle qui sont en scone. Martine, à tort ou à raison, s'est lassée d'être hattue, et la voilà qui vient domander justice aux juges.

Cette fois-ci il n'y a pas de bon M. Robert pour mettre le holà et opèrer sur son des la réconciliation des époux. Sganarelle nous fait tout l'air de vouloir tâter la prison. Aussi paraît-il tout disposé à faire la paix.

SGANAELLE .- Oh! co, pas de rancune; touche-là.

MARTINE. - Qui, anrès m'avoir ainsi battue. SGANARELLE.-Cela n'est rien, touche là ; fi! c'est une begatelle. Allens, allens.

MARTINE.-Non, tu m'as trop maltraitée. . I faut que tu en goûtes à ton tour.

SGANARELLE.—Tout beau, ma semme, je vous nimerai bien.—Non.—Je vous servirai à deux genoux.—Point.—Je vous conduirai aux funambules.—Vraiment!—Vous serez la plus heureuse des femmes...Je vous nourrimi, vous hérbergerai, vous soignerai dans vos maladies.-A d'autres !- Non! Eh bien! advienne que pourra. Vous persistez à vouloir la mort du pécheur. Une fois, deux fois, trois fois.. Ad-

jugé! Grace à la disposition de Martine, Sganarelle en sera pour quinze jours de prison. La condamnation prononcée, Martine a'approche de son mari.—J'espère que vous allez me laisser de l'argent avant que de vous rendre..là-bas.--Je n'en ai pas!

MARTINE.-Mais j'ai quatre enfants sur les bras.

SGANARELLE.-Mets-les par terre. MARTINE .- Je suis votre femme.

SGANARELLE.-A d'autres! vous l'avez été, je ne vous connais plus.

MARTINE.—Faisons la paix.—Point Je vons en prie.—Laissez moi..—Je me laisserai battre tout votre soul.—Nenni !— Vous aurez votre café tous les soirs, votre soupe le matin. Vous serez le nius houreux des hommes.

SGANARELLE .-- Il v a vingi una que le souffre de ce bonheur. Grace à Dieu ! me voilà quitte du mariage. Je veux être malheureux sans ma femme, et c'est ma fantaisie d'avoir du chagrin loin d'éllo.

Les gardes municipaux font sortir Sganarelle, et Mariine s'en va tout en plours. Ce qui mit fin à la comédie.

Maisasnies.

En cette ville, jeudi la 18 du courant, la dame de John Coilins écr., a mis au monde una fille.

Mariages.

En cette ville, per nessire Fay curé, M. François La-prairie à Delle Sophie Lanouette tous deux de La Chine. En cette ville, le 9, M. J. Belleray, de St. Cypilen à dams veuve Oliver, de Lacolle. En cette ville, le 16 du courant, par le revd. Dr. Bethune à Christ Church, G. H. Monk écr., d. Georgina, seemde fille de J. B. Monk écr., de March, Haut-Ca-nada.

nada. A Laprairie, par le revd. M. Davidson, M. James Strutther, de St. Remi, à Agnes, fille de John Stewart Contract the safety sage

Deces.

En cette ville, le 15 dame Sophie de St. Liggar, reuve de seu Michael Philbin, agée de 63 ans.

En cette ville, le 14 du courant, après tross semaines de maladie. Félix Chénier éer, notaire âgé de 33 ans.

En cette ville, hier matin, le 18 du courant, à 1 lage de 25 ans et 4 mais, après une maladie de 2 mais soufierte avec une résignation vrainement chrétienne. Dame Amable Lem'ntegra, épouse de M. Adolphe Lamun; maître tull-teur de pierre de cette ville.

Pour les Maisons à Louer, voir la première page.

ASSOCIATION

ST. JDAN PAPTISTD.

'ASSOCIATION' ST. JEAN-BAPTISTE melutera 'ASSOCIATION ST. JEAN-HAR A 127, D. ST. JEAN-

d'où partira le coroni.
Les Centurios es donneron avis aux Décurions de leur accitor respective, et caux-ci aux membres de leur dixaine.

Par ordre du Président LUDGER DUVERNAY, Commissaire-Ordonnateur

INSTITUT CANADIEN.

ES Membres de l'INSTITUT CANADIEN sont prés de se réunir SAMEDI natin à HUIT heure, près de l'Hôtel Donegana, pour assister en corps: aux indémilles de feu l'honorable-Juge en Chef. Vallerre, de St. Réal, l'un des Membres Honoraires de cette Institutions

Par ordin du Président, A. GERIN LAJOIE, 19 février.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:

Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prosident.
A. LaRocque, V. Président H. Mulbolland,
John E. Mills.

L. H. Helton. L. H. Holton,
John Tuly,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis. John E. Mills.
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah.

A VIC est par les présentes donné que cette institution
paiera CINQ PAR OENT sur tous les Dépots,
qui seront feits le et après le premier Janvier courant.
Les Dépots sont reçus tous les jours de dix à trois
but ext de six à huit heures dans les soirées des sau sils
et l'indis(les fêtes exceptées). Les applications pour autres
affaires requerrant l'attention du Rucent divent du cenvoyées les Jeudis ou Vendradis, vû que le Buroau des
Dilecteurs se réunit régulièrement tous les samedis.
Cependant, si les circonstances l'exigeaient, en pourrait
s'incuper des demandes ou applications qui se alent faits, Sercuper des demandes ou applications qui se alont faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vies Président étaut tous les jours présents au Bureau de la

> JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Clié et du District, Nº 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal 19 février 1847.

A LOUER

Et Posseession au 1er Mai.

UNE VOUTE ou MAGASIN convenable pour le commerce en Gros, fesant face sur la rue Ri. Paul et la rue des Commissaires, au N°. 124 de la rue St.

S'adresser à la porte volsine à F. & J. LECLAIRE.

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE a trois étages en le sur Pierre de Taïle, faisant l'encoignure des rues St. Parl et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafornaine. Possession au ler MAI prochain. Un Bail des lieux ausdits sera donné pour plusiours

Tine Margon en Bols située en la rue St. Louis ayent Une Maison en Bois situde en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier disage, chambre dans lés mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacleux torrain en dépendant, bomé en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire soussigné. Possession au ler Mai prochain. S'adresser à JOHN OSTEL, on à C. A. BRAULT, N. P. 19 64.

19 fáv.

AVEN DRE.

UN TERRAIN avec une MAISON à un diage, UN TERRAIN avec une MAISON à un étage, un appartement à dame veuve Charles, sur la Pellie rue St. Jacques avoisiment la bâtisse de la Société d'His-toire Naturelle. Une grande partir du prix d'écquisition peut ésmeurer entre les mains de l'acquérour pendant us certain nombre d'année. S'adresser à JAMES COURT.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie.

MANUEL DE LA SOCIETE DE TEMPÉRANCE par 12; sheling is dougaine
12; sheling is dougaine
ESQUISSE de 1a' via et des travaux apostoliques de
MONSEIGNEUR F. X. DELAVAI,
MONTMORENCY, premier Evêque
de Québec 1 vol. in. 8 ° avec portrait
priz 2-6d.

LA CHIMIE AGRICOLE,

Mise à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié; à l'usege des AGRIGUL-TEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix is. 3d. ou 122. laidousaine; l'aivendré chez E. R. FABRE & Cre.

OIGNONS A FLEURS.

OIGNUND A FLIDONALIA DE CONTROL D

era de la compania

Aux 8 collèges du Bas-Canada, 12 exemplaires

tet de Quebee: Aux commissaires d'écoles. 50

Trois-Rivières: Aux commissaires d'écoles. 50

de Montréal: Aux commissaires d'écoles. 200

Chaque secrétaire d'écoles et chaque curé du District

Chaque secrétaire d'écoles et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez MM. F. arx & Cle, à Montréal.

Dés que des Agences seront établics à Québec et Trois-Rivières, nous les radresserons les exemplaires destinés à leurs districts. Tot a les fonds souscrits ayant été employés à l'impression de l'ouv ege, le comité se voit dans la nécessité de rechercher les moyens d'une distribution gratuite. L'on se flatte que des agens volontaires s'offrient pour cette cause philanthropique.

Mersieurs les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, cont respectueusement priés do passer chez M. D. E. Patyneau, Notaire, rue Notre-Dame où ces exemplaires ont été déposés pour eux.

Montréal, 26 janvier 1847.

GRAND MARCHÉ! GRAND MARCHÉ!!

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE

De £3000 à £4000!!!

4e Porte à droite, en entrant sur la rue Notre-Dame, par la Piace d'Armes.

Dame, par la Piace d'Armes.

ES Soussignés ayant arbeté le fonds du magasin de MM. HARKIN & BADEAUX, a tant dans le £, prement de la occasion d'informer respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en genéral, qu'il commencent à le vondre au ragnasin de Mess. Harkin & Badeaux Venonem le 4 du courant, et les jours suivants. Ce fonds de magasin se compose d'un resortiment général de marchandisse de gout et d'extape de la meilleur qualité et dans le meilleur ordre, comme suit, savoir : Drops Casimir, flamelles, mórinos Français & Anglais, Orléans, Cachemire, Indianne, Satins, Satinette, Grosdenaples, Couvertes, Plaids, Boas, Manchons, Bouragnas, linges de Table, &c., &c., Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleur qualité et qu'il est pour être vendu bien au dessous de avaleur et saves réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

BEAUDRY &FRERE, 2 fév.

2 fév.

AVIS.

UNE Assemblée Publique des Membres de la Société d'Agriculture du Consté de Beauharmais, aura lieu à l'Hotel de M. FACHERN, Durham, Ornetown, Jeudi, le 25 Février prochain, à MIDI, pour l'élection des officiers du Comité de Régie de la dite Société, pour les deux années suivantes, en conformité à l'acte du Parlement Provincial.

L. G. BROWN, Président.

Beauharnais, 1 Février, 1847.

Faillite de Harkin & Badeau.

OUTES personnes endettées à la Fallite de Harkin L & Badeaux, sont requises de payer immédiatemen aux Soussignés Syndie, au Bureau de M. Jean Bruneau rue St. Joseph, autrement laur comptes scront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés. MAURICE CUVILLIER.

J. D. BERNARD JEAN BRUNEAU.

5 für.

SOCIETE D'AGRICULTURE

DU COMTÉ DE BEAUHARNAIS.

'EXHIBITION D'HIVER DE CETTE SOCIF-A TE pour les ETALONS, les TAUREAUX, et l.E GRAIN de SEMANUE, aura lieu à l'Ili el de Mr. Eachenn, au silinge de Durham, Ormstown, JEUDI le 25e jour de FEVRIER courant, el les prix acront distri-bués, d'aprus les liste Imprimées, et les conditions pu-blièse.

Par ordre
R. H. NORVAL,
Secrétaire

Beauharnais, 12 Forrier.

Société d'Agriculture

DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

UNE ASSEMBLÉE des Souscripteurs aux FONDS de cette SOCIETE, sera tenue nu PALAIS DE JUSTICE, de la Cité de Montréal, MARDI, le VINGT-TROISSIELME, jour de FEVRIER courant, pour PE-LECTION des OFFICIERS, et des MEMBRES, pour

LECTION des OFF COL-les deux années suivantes.

Par ordre

J. M. FERRES.
Secrétal

J. N. WALKER & CIE.,

MACHINISTES.

Foulourg St. Joseph, rue Joseph, No. 65.

MFORMENT respectueusement leur amis et le public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter et réparer toute acte d'ouvrages en cuivre, et à poser les cloches. Ils notoyent et réparent les lampes, etc etc. 8 janv.

AVIS PUBLIC.

E Burcau Catholique des Examinateurs des Insti-tuteurs du District de Montréal s'assemblera, MARDI, le DEUX MARS prochain, au PALAIS DE JUSTICE de cette ville, à DIX heures du matin, pour PExamen des Instituteurs qui désireat obtenir un Brevet ou Ce, tificat de Capacité tel que preserit par la loi. GEO. WEEKES, Secrétaire. Secrétaire.

Montréal, 16 Férrier, 1846.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.—A vendre à bon marché au No. 177, Rue Sr.

LOUIS PLANUNDON.

A Vendre a ce Bureau. AFFICHES

POUR MAISONS A LOUER. Montréal, 12 février, 1817.

AVIS

ES Soussignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacintho donnent avis qu'ils s'adresseront de St. Hyacinthe donnent avis qu'ils s'adresseront aux diverses branches de la Législature Provinciale, à sa prochaine Session (ou à la suivante si les détuils se trouvalent insuffissus) pour demander que le dit villuge soit incorpuré, et que la désignation des limites du terrain qui sera sous le contrôle de la Corporation soit laissée à l'Exécutif.

MAURICE BUCKLEY
ET. LECLERC
L. ARCHAMBAU
JOS. BISTODEAU
D. G. MORISON
F. CADDRET M. PLAMONDON L. R. BLANCHARD C. BEAUREGARD
J. B. ST. DENIS
LEONABD BOLVIN
GEO. F. BARNES.
15 juny.

L. ARCHAMBAULT A. ARCHAMBAULT F. CADORET P. E. LECLERE M. LAPRAMBOISE L. P. R. BLANCHARD A. A. PAPINEAU L. A. DESSAULLES

SITUATION D'INSTITUTRICE DEMAN

DÉE.

UNE Dame reuve d'origine anglaise désirerait trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne comme institutrice dans les langues anglaise et fran ç iac. Elle préfererait enseigner dans une famille et , eu fourair les meilleurs recommandation.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE,

MESSIRE LEON GINGRAS,

CET OUVRAGE impatiemment attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être lirré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix és. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussamé est nommé SEUL AGENT pour Montréal Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. Fanre & Cie. et clez MM. CHAPELEAU & LAMOTHE, Libraires.—Ali si qu'à l'Euèché.

G. N. GOSSELIN,

Agent.

Montréal, 15 janvier, 1847.

Montréal, 15 janvier, 1847.

A Vendre par le Souissigné.

200 do 200 do 200 do

200 do Maquereau
100 quix Morue de Table
50 quarts de Soumon
200 barils de Beurre
50 Tonnes de Melasse
30 bouchts de Tabac en feuille de l'Amériqu

SOCIÉTÉ DISSOUTE.

A VIS est par le present donné que la société existan-te sous le nom et raisen de Beliveau et Terroux mar-chants à montréal à été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. 1. J. Béliveau seul, est autorisé à regler les affaires de la ci-

LOUIS J. BELIVEAU. ROBERT TERROUX.

I., J. B. preud occasion d'avertir ses amiset le public qu'il continura les affaires à la même place et qu'il s'effer-cera de meriter l'encoursgement de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

POUR VIDER LE MAGAZIN.

B. BROWN avertit respectueusement que dans la
• vue de vider entragement son magasin.

5 fév. 1847

MANUEL DE LA TEMPERANCE,

PAR NN. SS. LES ÉVÊQUES,

A l'Evecué de Montréal, Rue St. Denis. Chez Le Du. Core, Dioguiste, Coin des rues

Notre Dame et St. Denis.

"Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville.

1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.

DE DILIGENCE POUR BURLINGTON.

TRAJET POUR \$4

A Ligne de Diligence du Peuple, en Estafette, com-mencera à être en opération LUNDI, le 18 janvier courant, entre Burlington C. Montreal, partant de cette dernière place tous les Lunut, Mercaediet Ven-prent à Deux heures P. M., couchant à St. Jean et re-partant le indenain matin à 7 heures pour arriver à trailleateur duns le selfe du praises des

DEUN heures P. M., couchant à St. Jean et repartsut le 'indemain matin à 7 heures pour arriver à Burlington dans la solrée du môme jour.

Cette figne de Diligence qui a été établie pour l'utilité et le comfiert des Marchands, ne sera pas encombrée ni arrètée par les malles : les Marchands qui sont en route pour l'Angleterre, via lioston ou New-York ne seront pas retenus en route par cette ligne qui sera toujours munic d'excellents chevaux et de bonnes voitures ainsi que deconducteurs attentifs et soigneus, et les Pre-riétaires n'épargneront rieu pour contenter les royageurs.

J. LUOKIN de Montréal à St. Jean WATSON & Cio Rivière au Brochet N. BULLARD Swanton

T. CAMPBELL St. Albans VICTOR ADAMS West Milton

S. S. SKINNER Burlington.

Des EXTRAS aeront toujours prôts. Toutes les commandes aeront exécutées avec soin. On se charge de Paquets, &c., qui aeront oigneusement remis à leur adresse. On peut s'assurer des sièges à PHôtel DONEGANA et de DALEY, à l'EXCHANGE et au Bureau, à l'Hôtel PELLER, rue St. Paul.

19 jany.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Extrait.

Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846....£10,603 1 5 20 Nov-Montant déposé durant les trois mois

finissant à cette

Cr.

Montant dù aux personnes qui
ont déposé à cette date......£16,833 17 4

La Banque sera ouverte cerame d'ordinaire Tous LES
Jours de DIX heures à TROIS, et les SAMEDIS et les
LUNDIS de SIX à HUIT heures.

Par ordre du Bureau

JOHN COLLINS
Caissier.

Banque d'Epargne de la Cité et Diatrict de Montréal, 4 déc. 1846 \$

DIBLERNSE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

E Public est respectueusement informé que les Sous-signés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (ex-cepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel Leblanc àMontréal Place de la

Le plus grand soin a été donné au chojx de conduc-

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polit, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrisera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et a l'Hotel de M. Ostrois.

Le Burcau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE-BLAIX. Place de la Douanc, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Burcau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

plus grande attention. M. ROBINSON, Propriétaires,
T. & T. LECOMTE. Montréal.
S. & C. HOUGH, Propriétaires,
MICHEL GAUVIN,
Agens à Montréal,

Agent aux Trois-Rivières,
0. GOUIN,

1 décembre.

l'erbrisfe DOREUR.

166. Rue Notre-Dame. 166

MONTREAL. TABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Offographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cic.

N. B. Toutes commandes seront reques avec recon-naissance el exécutées avec expédition,—à des prix mo-dérés.

28 juillet, 1846.

AVENDRE ou A LOUER,

JNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, batie de Maison, Grange et autres batimens.
Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au soussigné]

J. A. LABADIE N. P.

J. A. LABADIE, N. P.

A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a épuis la Rue St. Autoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière joignent d'un côté à Henry Lamb Ecr. et d'autre côté ou représentien Seester, avec deux maisons et autres bâtiment dessus construits.

Pour les Conditions s'adresser au Soi

12 janr. 1847.

A VENDRE,

Chi-Neuf, de 108 pieds do front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chaque, y compris les pussages, voites et autres bâtisses, rapportant l'une, un loyer de £400 et l'autre un loyer de £100 par année.

20.— Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 sieds de front sur 104 pieds de profondeur avec une mibon de 29 pieds et une autre de 55 pieds de front et autres pâtimens, rapportant un loyer de £200 par année.

30.— Un autre terrain au Côteau Burron, de 270 pieds de front sur 165 de profondeur.

de front sur 165 de profundeur.

40.— Un aure terrain situé au Pied du Courant, de

40.— Un aure terrain situé au Pied du Courant, de 190 pieds de frent sur 89 pieds de profondeur.
50.— Un aure terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds.
Un quart du rix seulement sera exigible après la ratification de l'act de Vente demandée par l'acquéreur, ou quarte mois après la date d'icclui, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix aera par tennes faciles. Pour les conditions s'adresser à SERATIN GUARTINI DU DA AURE (ELEMENTA PARE). ser à Serafine Cipaldiou à Alexis Giand, Avocit. 22 jany.

SLEIGHS! SLEIGHS! SLEIGHS!

ES soussines disposent maintenant de leurs fonds détendu de voltures d'Hiver, à une réduction de 25 FOUR CENT se leurs prix ordinaires.

M. & P. GAVIN,

Coin des rues Bleury et Craig. Montréal 29 juny.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

ES Soussignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informen: le public qu'ils ont requ plusieurs de ses célèbres Moulins qu'ils offrent en vente.

DESRIVIERES & DEBASY, No. 28, rue St. François-Xavier.

GRAND ASSORTIMENT POELES NOUVEAUX.

POELES NOUVEAUX.

In Ex Soussignés viennent de recevoir de plusteurs. A Fonderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattaburgh, "etre leur arsortiment complet ordinaire, uue grande variété de POELES sur des modúles nouveaux et approuvés, de toutes especes comprenant des cylindres pour brêler de charbon et du coke, des Pooles Banner, Victory, Former, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine de patente de Buck, poèles de salon a gille, Panet box Nurzery Stous, les compagnons d'Hyver, poèles de salles Air tight, à air tempéré, et richament ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou coke, et seront vendus, d'resai, pour un mois. Il ne just que s'en servir pour en être saisfait. Les poèles de salons, Air tight, (de différent patrons et grandeurs) sont d'un fin parfait, d'une apparance chaste et belle, enbellis par des ornements de bun goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poèles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme its sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressement calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de même dimension construit sur l'ancien plan.

Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, auti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économic du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée.

BARRETT & HAGAR,

23 Octobre.

BARRETT & HAGAR,

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC. L.P. BOIVIN,

E Sus-signé vient, de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partiede son assortiment D'AR-TIULES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels

Montres en or émaillées pour Dames,
Montres en or émaillées pour Dames,
Montres do riches do Messieurs,
Chaines-Gardes en or,
Chaines-Courles et Clefs en or,
Rubans a la Louis-Philippe avec ornements en
acier et en or,
Lorgnettes Doubles en or et en acier,
do Simples do
Epinçlettes à camée,
do topaz et émailées,
Boucles d'Oreilles, nouveau goût,
Bayues de Dames et Mrs., en grande variété,
Ecritoires (Ladies canapanions), plumes en or
et plumes en acier.
Fusile, Brosses, Paniers Français, Portementeaux et un assortiment de marchandiese de goût et de fantaisle, Rasoirs
de première qualité, Canifs Cleaux,
—ATTENDU AUSSI—
UN assortiment étendu de Parfumerle Prançaise
de la mellieure qualitée et par le Erromanga
de Liverpool, une collection riche de montres
patentéex en or et en argent de mahufacture
anglaise, etc., etc.,
Montréal, Juillet, 184;

L. P. BOIVIN,

Montréal, Juillet, 184 ;.

Orfevre et Bijouteier.

Rue St. Paul No. 80. VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846,

POBUBLARME,

FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Boucaults contenent un assorticles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacté originairement ou réempacté par douzaime, à la demande des achteurs.

Rue St. Paul. 11 sept.

Rue St. Paul, 11 sept.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reques de Londres et de Genère, aux emblemes de la Feuille d'Erable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN.

Marché-Neuf, 6 oct.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES.

15 TONNES Rum Jamaique Reandy Martel et 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keupu, 40 Balles Bouchons,

50 Quarts Vinaigre, 100 Caisses Chandelles de Damoulin et Supermaceti.

E Soursigné étant devenu acquéreur de toutes les eréances dues à la FAILLITE de NOEL CINQ-MARS, avertit ceux qui dioven à la ditte faillite de ve-nir payer immediatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Kavier, ou sinon, leurs comp-tes seront mis entre les mains d'un Avocat.

DESRIVIERES et DEMSEY.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal, 15 déc. 1846.

AVIS.

E Soussigné ayant loné l'Etage inférieur du No 1741 L'une Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Mar chandises destinée à l'Encan, il demande l'encouragemen, du Public dans cette braiche d'affaires et il espère le con-tentre par son assiduité et son exactitude. Les ventes du soir, les LUNDIS, MERCREDIS, e VENDREDIS, à SEPT houres P. M.

JOHN JONES,

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT Rue Coté, derrière la banque de montreal

Rue Côté, derrière lu banque de montétal, in UILBAULT, à l'homeur du plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a raipporté avec lei une quantité de plantes les plus râres, ée qui see ta'collection qu'il possodait ot ce qu'ir repairement d'Europe, forme la collection en ce moment d'Europe, forme la collection in la plus ôtendue, qui ait été offerte sa renaise. Il apus oftendue, qui ait été offerte sa renaise. Il apus oftendue, qui ait été offerte sa renaise. Il apus de la collection j on peut voir à l'établiseneur des sepéres de plantes, qu'on ne voir pas dans les états, et même bien râres en Europe, venant des ludes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont couté plus de 550 chaque, M.G. n'à les épargné afin d'avoir en Canada une collertion qui Hratise avec celle de nos voisins. Il espére que le public saura l'apprécier.

On ne paye vien pour voir.

On ne paye rien pour voir.



NOUVELLES, MARCHANCISES.

BEAUDRY ET FRERE

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-d-vis l'Eglise Anglaise.). VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Al-bion, le Caladonnia, l'Eromanga et le James Comp-bell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'ar-river, un assortiment complet de marchandises d'autome, parmi lesquelles sont les articles suivantes, auvoir :

mi lesquelles sont les articles suivantes, savoir :
Cashmere et mouss, de laine du dernier goût
Soie careauté et autres descriptions
Draps pilots et castors, différentes couleurs
Doeskin et Casimir
Draps fins pour Dames et Messieurs
Etoffes à veste, du dernier goût
Flanelles, Couvertes et Plaids.
Le bout à des prix tres modérés.
18 septembre.

A VIS public est par les présentes donné que M. Loris G. Normandeau de L'Assomption, et Dane Théose Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvet révoquer la procuration qu'ils ont donnée au sousigné tant que les dettes de la succession Normandeau nes ront pas acquittées, ainsi que comportait la dits procurtion faisant partie de l'acte de partage passé devant Mi. Girouard et Brault, notaires, et tel que le leur a Influé is soussigné par le ministère de Mir. C. A. Brault, Notair, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir que affiare à regler avec la dite succession, sont priées te s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE,
29 janv. Procureur des héritier Normandeau.

Notaires Publics,

18 septembre.

tions. 26 jany, 1847

LACOSTE & MORIN

Bureau coin des Rues St. Laurent et des Fortifics.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES. No. 127, Grande rue St. Laurent. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voltures, Car-J. M. GAUTHIER. Facteur de Voltures, Carlor russes, Sleiglas, &c., No. 127, Grande rus &
Laurant, quelques portes plus loin que le Noureau Marché,
informe respectueusement les liabitans de Montréal, qu'i
vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant as
possession des patrons les plus récens et approuvés parla
mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'u
voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une par
du patronage public Ses prix en toute circonstance senoi
raisonnables. M G., a can mains une grande variété se
Sleiglas. Les réparations et le peinturage de voiture senoi
faites avec ponetualité et la plus grande attention.
Montréal, 9 déc. 1840.

PELLETERIES.

LE soussignú a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordino re et choisi de Pelleteries, comb-lant en Martre naturelle, Ecurouil, Renard, Casor, Neutria, Vison, Loutre, Loup marin, lustré et naunt et aussi dos souliers de Chevreuils de Lorette et des Réet aussi des souners de cincional de quettes.

A vondre à bon marché d l'ancien établissement, maison de Chapellerie de Londres, une porte au mai-es la place d'armes, rue Notre-Dame.

ANDREW HAYES.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE, WENDRE su magasiste Marcid à Point, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de trous et grandeurs aussertie, pour Chember, Passeget Estier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et: unites Tailes, de Soies Cirés pour différens magas; Toile, pour Cappasus, et pois et Manteaux, etc.

A LOUER. A LOUER

UNE MAISON en pierre à deux étages araisse tageusement située dans le village de Nicolèavec cave, hangard, écurie, jardin et aufres dépendance. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. Woodworth. Four les conditions s'adresser au propriétair worth. Pour les conditions s'aures-sur les lieux.

LS. BEAUCHEMIN.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU,

23 crobre.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Aleter,

RUE ST VINCENT, No. 8 Octobre

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENTE

878

S'adresser à ce Burcau, Montréal 15 janv. 1847.

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

1 fs.6s.

1000 QUARTS de PLATRE à Engrais de la meilleure qualité
200 diafts de Grande Moruo Verte
200 quarts de Morue
200 do Hatchaga d'Arichat
200 do Baie St. George

15 janv. 1847.

VENTE DE Marchandises d'Hiver

IL VEND MAINTENANT Tout son fond à des prix si bas que les familles ne peu-vent d'empèrher de venir le visiter et d'acheter non seu-lement pour le présent mais pour le futur. On est respectueusement invité à venir visiter. 213 rue

APPROUVÉ

PAR MR. CHIMIQUY. A VENDRE:

NOUVELLE LIGNE